

Statuts  
de l'Agence  
internationale pour les  
énergies renouvelables  
(IRENA)

Les *Parties* aux présents Statuts,

*Désireuses* d'encourager l'adoption et l'utilisation accrues et généralisées des énergies renouvelables dans la perspective du développement durable,

*Mues* par la ferme conviction que les énergies renouvelables offrent de vastes possibilités de traiter les problèmes que sont la sécurité énergétique et la volatilité des prix de l'énergie et d'y remédier progressivement,

*Convaincues* du rôle majeur que peuvent jouer les énergies renouvelables en termes de réduction des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, contribuant ainsi à stabiliser le système climatique et à favoriser la transition durable, sûre et en douceur vers une économie sobre en carbone,

*Désireuses* d'accroître les effets positifs que les technologies liées aux énergies renouvelables peuvent avoir sur la croissance économique durable et la création d'emplois,

*Motivées* par le potentiel considérable qu'offrent les énergies renouvelables pour assurer un accès décentralisé à l'énergie, notamment dans les pays en développement, et l'accès à l'énergie dans les régions et les îles isolées et reculées,

*Préoccupées* par les graves implications négatives que peuvent avoir sur la santé l'utilisation des énergies fossiles et l'utilisation inefficace de la biomasse traditionnelle,

*Convaincues* que les énergies renouvelables conjuguées à un renforcement de l'efficacité énergétique peuvent couvrir de façon croissante la forte hausse prévue des besoins énergétiques mondiaux durant les décennies à venir,

*Affirmant* leur désir de créer une organisation internationale pour les énergies renouvelables qui facilite la coopération entre ses membres tout en instaurant une étroite collaboration avec les organisations existantes qui encouragent l'utilisation des énergies renouvelables,

*sont convenues* de ce qui suit: